

D 2023 17 07 086

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 17 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, D. GANNE, J-O. RABOT, G. MASRARI, M. GRENIER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ, C. BIOLAY, J. DAZIN, H. GRANGE, V. KRYCK, M. FOURNIER, A. NEUSSER, L. JACQUEMET

Absents :

Absents excusés : J. DIZERENS, P. GUINOT, A. BOUSSER, Y. DUMAS, M. CHALENDAR

Procurations: A. BOUSSER à C. BIOLAY, Y. DUMAS à O. GUICHARD, P. GUINOT à G. MASRARI, J. DIZERENS à M. GRENIER, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative

## **13. Marchés publics – Attribution du marché de travaux d'aménagement du carrefour de la RD 1005 et de la rue des Bougeries Quartier Charbonnières 2**

Le présent marché a pour objet les travaux d'aménagement du carrefour de la RD 1005 / Rue des Bougeries. Cet aménagement vise à améliorer l'organisation des différents flux en prévision de la construction du collège et du gymnase ainsi que les accès à la résidence « l'Orée des Chênes ».

L'aménagement comprend :

- Un carrefour à feu sur la RD 1005
- Redimensionnement de la rue des Bougeries pour la circulation des bus
- Installation d'un Point d'Apport Volontaire (PAV) avec des conteneurs enterrés à charge du promoteur
- Création d'un cheminement partagé piéton cycles
- Création de traversées piétonnes et cycles

La maîtrise d'œuvre de ce projet est assurée par ATGT Ingénierie.

Une publicité a été faite le 30 mai 2023 sur la plateforme des marchés publics de l'Ain, au BOAMP et sur le site de la commune. La date limite de réception des offres était fixée au 23 juin 2023.

Le marché est alloté. Le lot n°1 concerne les travaux de terrassement des voiries et de réalisation des réseaux humides (eaux pluviales) et réseaux secs (SLT). Le lot n°2 concerne les travaux de pose de bordures, les travaux de réglages et d'enrobé, la réalisation des bétons désactivés, l'ensemble des travaux de signalisation verticale et horizontale dont SLT et les travaux d'espaces verts.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

| Critères                                | Pondération |
|-----------------------------------------|-------------|
| <i>Prix des prestations</i>             | <b>40%</b>  |
| <i>Valeur technique des prestations</i> | <b>60%</b>  |

La valeur technique des prestations se fait par l'attribution des points suivant les sous-critères ci-dessous :

- Organisation du chantier et analyse des contraintes : 25 points
- Délais et moyens spécifiques : 20 points
- Méthodologie d'exécution : 25 points
- Provenance et qualité des fournitures : 20 points
- Démarche environnementale : 10 points

Pour le lot 1, une offre a été reçue dans les délais impartis et pour le lot n°2, quatre offres ont été reçues dans les délais impartis. Toutes les candidatures ont été jugées recevables.

Des entretiens de négociation ont eu lieu avec chacun des candidats. Les offres présentées font suite aux négociations.

#### Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, la commission MAPA qui s'est réunie le 11 juillet 2023 a validé le classement suivant :

|                                                                |                                 | Montant HT          | Classement |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------|------------|
| Lot n°1 : Génie civil VRD Terrassement                         | <b>FAMY TP</b>                  | <b>574 944,00 €</b> | <b>1</b>   |
| Lot n°2 : Bordures Enrobés Signalisation (SLT) - Espaces verts | COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE      | 585 000,00 €        | 3          |
|                                                                | <b>EIFFAGE ROUTE CENTRE EST</b> | <b>561 425,24 €</b> | <b>1</b>   |
|                                                                | EUROVIA ALPES                   | 572 957,27 €        | 2          |
|                                                                | GUINTOLI                        | 596 400,28 €        | 4          |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché de travaux pour l'aménagement du carrefour RD1005 – Rue des Bougeries Quartier Charbonnières 2 avec les entreprises retenues ci- dessous pour un montant total de 1 136 369,24 euros HT soit 1 363 643,09 euros TTC réparti comme suit :

|                                                              | Entreprise               | Montant Euros HT      | Montant Euros TTC     |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Lot n°1 – Génie civil Terrassement VRD                       | FAMY TP                  | 574 944,00 €          | 689 932,80 €          |
| Lot n°2 – Bordures Enrobés Signalisation (SLT) Espaces verts | EIFFAGE ROUTE CENTRE EST | 561 425,24 €          | 673 710,29 €          |
|                                                              | <b>TOTAL GENERAL</b>     | <b>1 136 369,24 €</b> | <b>1 363 643,09 €</b> |

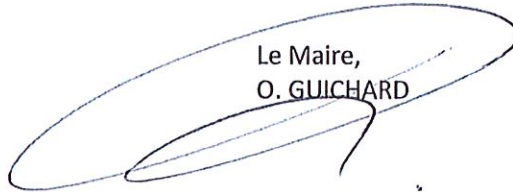
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget primitif 2023 et intégrée dans l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) – Quartier Charbonnières tranche 2

Fait à Ornex, le 21 juillet 2023

La secrétaire de séance,  
L. JACQUEMET



Le Maire,  
O. GUICHARD



Certifié exécutoire le : 21 juillet 2023  
Affiché le : 21 juillet 2023

O. GUICHARD  
Maire

